



**Solidaires**  
Union syndicale

# SOLIDAIRES UNITAIRES DEMOCRATIQUES

## CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE

319 route de Vannes – 44800 – SAINT HERBLAIN Dom 55951

☎ 02 72 20 34 87 ☎ 02 40 16 95 28 ✉ sud.cebpl@orange.fr

13 Janvier 2012

Mme Frédérique DESTAILLEUR  
Membre du Directoire de la CEBPL

Lettre ouverte à l'ensemble du personnel

Négociation Annuelle Obligatoire 2012

PROPOSITIONS DU SYNDICAT **Sud** CEBPL

Madame,

Dans le cadre de la NAO 2012, au niveau de la CEBPL comme cela a été annoncé le 30/11/2011 lors de la NAO nationale, notre organisation syndicale considère que le problème des rémunérations des basses catégories est crucial. La revendication essentielle de notre section SUD CEBPL est la mise en place d'un salaire minimum de 1500 euros nets par mois.

Pour le reste nous vous invitons à reprendre l'ensemble de nos demandes faites à l'occasion de la NAO 2011.

Par ailleurs nous vous rappelons ici notre demande faite à plusieurs reprises, en comité d'entreprise et à l'occasion de la commission égalité professionnelle, de ne pas faire de différence de traitement entre les femmes et les hommes de l'entreprise en cas de prise de congé de maternité et de paternité. A savoir garantir aux hommes comme aux femmes le maintien du salaire pendant ces absences. Nous considérons qu'au nom de l'équité, argument souvent utilisé par la direction, ce sujet aurait du être solutionné depuis plusieurs mois.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Les délégués syndicaux **Sud**

Fabienne CHACUN, Valérie RAULT, Fabien CLOIREC, Claude CORBEL, Dominique GUILLOUX, Yves LE COSSEC, Hervé TESSIER.